

Montréal, 1er novembre 2018

Mme Dominique Ollivier
Présidente de la commission

Objet : Consultation publique sur le réaménagement de l'avenue McGill College

Madame,

Nous tenons à féliciter l'Office de consultation publique pour l'excellent processus de consultation des citoyens montréalais sur le nouvel aménagement de l'avenue McGill College.

Cette avenue possède une vue magnifique sur le Mont-Royal et est une porte d'entrée importante pour les citoyens qui veulent accéder au parc du Mont-Royal.

L'avenue McGill College est bien desservie en infrastructures de transports, en espaces commerciaux et publics. Voici une courte énumération de ses infrastructures :

- deux stations de métro, une future gare de train,
- de nombreuses galeries marchandes,
- plusieurs édifices à bureaux,
- de nombreux clubs sportifs tels que le Club Sportif MAA, le YMCA Centre-ville,
- l'Université McGill,
- deux musées : McCord et Redpath.

Ses nombreuses infrastructures de transport en commun et édifices font que le site formé de l'esplanade de la Place Ville Marie, l'avenue McGill College, le site du campus universitaire McGill et l'avenue McTavish est le pôle d'accueil principal pour accéder au Mont-Royal pour les travailleurs du centre-ville et les touristes.

Nous croyons que le nouvel aménagement de l'avenue McGill College doit permettre l'utilisation de cet espace public en hiver. Montréal est une ville nordique et nous croyons que les sports d'hiver sont des activités à promouvoir sur cette nouvelle place publique.

Nous croyons qu'il est important que le nouvel aménagement et le mobilier urbain de l'avenue McGill College permettent la mise en place d'une piste de ski de fond pour les citoyens lorsque la météo est favorable. L'aménagement devra aussi permettre de tenir de grands événements populaires de ski de fond organisés par des promoteurs d'événements sportifs.

Le présent mémoire porte sur l'opportunité de mettre en place un lien de ski de fond sur l'avenue McGill College et de permettre une continuité de ce lien jusqu'au parc du Mont-Royal et au parc Jeanne-Mance.

Nous proposons que la piste de ski de fond sur l'avenue McGill College soit mise en place les quatre dimanches du mois de janvier. Sur l'avenue McTavish et les terrains de l'université McGill, nous proposons que la piste de ski de fond soit mise en place pendant une plus grande période.

Montréal, berceau du ski de l'Amérique du Nord

Le sport du ski au Canada a été introduit à Montréal à la fin du XIXe siècle par des immigrants norvégiens, suédois et des professeurs de l'université McGill. Des trois sommets du Mont-Royal, ce sport et ce mode de transport se sont essaimés partout au Canada et même aux États-Unis.

Il est souvent dit que l'île de Montréal est le berceau canadien du ski. Au fil des années, le ski nordique s'est graduellement spécialisé en ski de fond, en ski alpin, en saut à ski selon le type de terrain et d'infrastructures en place.

Le ski de fond est un sport qui s'adresse à tous les âges, est accessible et nécessite peu d'investissements de la part de la municipalité et du skieur.

Le parc du Mont-Royal et son lien avec le centre-ville

Voici quelques statistiques sur l'arrondissement Ville-Marie et du parc du Mont-Royal:

- 400 000 travailleurs et étudiants,
- 90 000 habitants,
- 3 stations de métro (McGill, Peel et Guy),
- 1 future gare de train du Réseau express métropolitain (REM),
- 1 gare de train (la gare Centrale) pour les trains interurbains et de banlieues,
- 20 000 places de places de stationnements à moins de 1 km du métro McGill (estimation approximative, le centre-ville possède 48 925 places de stationnements),
- 839 places de stationnements sur le sommet du Mont-Royal.

Bien qu'entourées de plusieurs stations de métro, les installations d'accueil du parc du Mont-Royal demeurent inaccessibles aux skieurs n'ayant pas de voiture. De plus, même s'ils ont des autos, le nombre limité de places de stationnements sur le sommet du

Mont-Royal (839 places) restreint le nombre de skieurs pouvant accéder aux infrastructures d'accueil situées au sommet du parc du Mont-Royal.

Selon nous, le véritable point d'entrée du parc du Mont-Royal est l'avenue McGill College. Les touristes l'ont compris; pour s'en convaincre, il s'agit de s'installer au portail Roddick ou de s'arrêter au coin de l'avenue des Pins et la rue Peel et d'observer les passants pour le confirmer. Les touristes sont nombreux à prendre l'avenue McGill College pour accéder au parc du Mont-Royal à pied!

Nous constatons que malheureusement bien des Montréalais ne semblent pas avoir adopté ce lien piétonnier important pour accéder au parc du Mont-Royal.

Infrastructures de ski de fond actuelles

Au point de vue du ski de fond, nous constatons qu'il y a très peu de skieurs qui utilisent le lien de l'avenue McGill College et la rue McTavish pour accéder au parc du Mont-Royal.

La promenade urbaine mise en place sur la rue McTavish en 2017 facilite l'accès pédestre au chemin Olmstead, mais nous constatons qu'aucune infrastructure pour les skieurs n'a été prévue.

Nous observons donc **une nette fracture d'accessibilité** pour les skieurs qui veulent accéder au Mont-Royal à partir du centre-ville.

Nous constatons que les structures d'accueil actuelles du parc du Mont-Royal sont conçues pour les gens qui ont des voitures et qui garent leur véhicule sur le sommet de la montagne.

Bien que le quartier Golden Square Mille soit bien pourvu en bâtiments appartenant à des institutions hospitalières et universitaires, nous observons qu'il n'y a, à la base de la montagne, aucun pavillon d'accueil ou de refuge pour les skieurs.

L'absence d'un pavillon d'accueil et pistes de ski de fond explique le peu d'utilisation des stations de métro Peel et McGill par les skieurs pour accéder au Mont-Royal.

Pourtant, le nombre de halles d'édifices, d'édifices institutionnels, de restaurants, de gymnases et de clubs sportifs, de galeries souterraines au centre-ville est élevé. Ce grand nombre d'espaces à un potentiel très intéressant pour créer un ou des refuges pour les skieurs de fond.

Recommandations

Pour faciliter l'accès aux skieurs par l'avenue McGill College au parc du Mont-Royal, nous vous indiquons les recommandations suivantes :

R1- Le mobilier urbain du nouvel aménagement de l'avenue McGill College doit prévoir la mise en place d'un lien de ski de fond entre la Montagne et le métro McGill.

R2 – Mettre en place une piste de ski de fond entre la station de métro McGill et le parc du Mont-Royal en passant par l’avenue McGill College, la rue McTavish et les terrains de l’hôpital Royal Victoria.

R3 – Établir un pavillon d’accueil pour les skieurs situé dans un édifice existant à un endroit à déterminer entre la rue de Maisonneuve et le chemin Olmstead.

R4 – Mettre en place un comité composé de skieurs provenant du milieu du ski de fond afin de commenter les infrastructures proposées pour le nouvel aménagement de l’avenue McGill College.

R5 – Prévoir un service de damage de pistes.

R6 - Mettre en place une politique de gestion de la neige sur l’avenue McGill College et McTavish qui soit compatible avec l’existence d’une piste de ski de fond.

R7- Mettre en place des balisages adéquats pour éviter le piétinement des pistes de ski de fond et pour sensibiliser les piétons de l’importance du respect des sentiers de ski de fond en saison froide.

Promotion du ski de fond avec des événements populaires

Nous croyons que pour développer le ski de fond sur l’île de Montréal, il faut aider l’organisation d’événements hivernaux populaires qui valorisent le ski de fond et sa découverte.

Nous croyons que les efforts provenant de clubs de ski de fond, d’organismes et de fédérations sportives doivent être appuyés par la Ville au même titre que l’aide donnée en ressources matérielles lors de grands événements sportifs estivaux.

Il est souhaité que la Ville participe activement en allouant des ressources lors d’événements de ski de fond (fermeture de rues, service de la SPVM, adaptation du mode de déneigement par les Travaux publics).

Protéger les espaces verts institutionnels et privés

Les flancs du Mont-Royal sont occupés par plusieurs institutions hospitalières et universitaires. Avec le déménagement de l’hôpital Royal Victoria, la vocation des terrains et des bâtiments de cet ancien hôpital reste à être redéfinie.

Nous croyons que la Ville de Montréal doit proposer un objectif ambitieux pour la conservation d’espaces verts. Nous constatons qu’il y a d’innombrables espaces verts situés sur les terrains des institutions religieuses, des hôpitaux, des commissions scolaires qui subissent la pression de développeurs pour y construire des édifices. Sans protection, ces espaces verts (ou espaces actuellement utilisés en stationnements) situés autour des édifices sont voués à une disparition certaine.

Nous croyons que la Ville de Montréal doit prendre les mesures nécessaires pour protéger les espaces verts privés, les espaces verts institutionnels et les espaces présentement occupés par des stationnements en mettant en place les mesures de zonage requises et aussi prévoir l'acquisition de ces terrains pour assurer leur maintien comme espace vert pour les générations futures.

Nous souhaitons que la Ville de Montréal mette en place des mesures pour permettre leur utilisation par les citoyens durant l'hiver pour le ski de fond.

Conclusions

La décision de créer une place publique avec l'avenue McGill College s'annonce prometteuse pour la création d'un lien important pour accéder au parc du Mont-Royal par les Montréalais.

L'importance de concevoir cette place publique en considérant le ski de fond et la tenue de grands événements populaires de ski de fond est, selon nous, primordiale pour affirmer que Montréal est une ville nordique.

Nous considérons que l'hiver et le ski de fond sur l'avenue McGill College font partie du patrimoine de la Ville de Montréal.

Cordialement

Pierre Marcoux
Citoyen

Index des annexes

Annexe 1

Carte illustrant le lien de ski de fond proposé

Annexe 2

Calendrier du lien de ski de fond entre l'avenue McGill College et le parc du Mont-Royal

Annexe 3

Références

Annexe 4

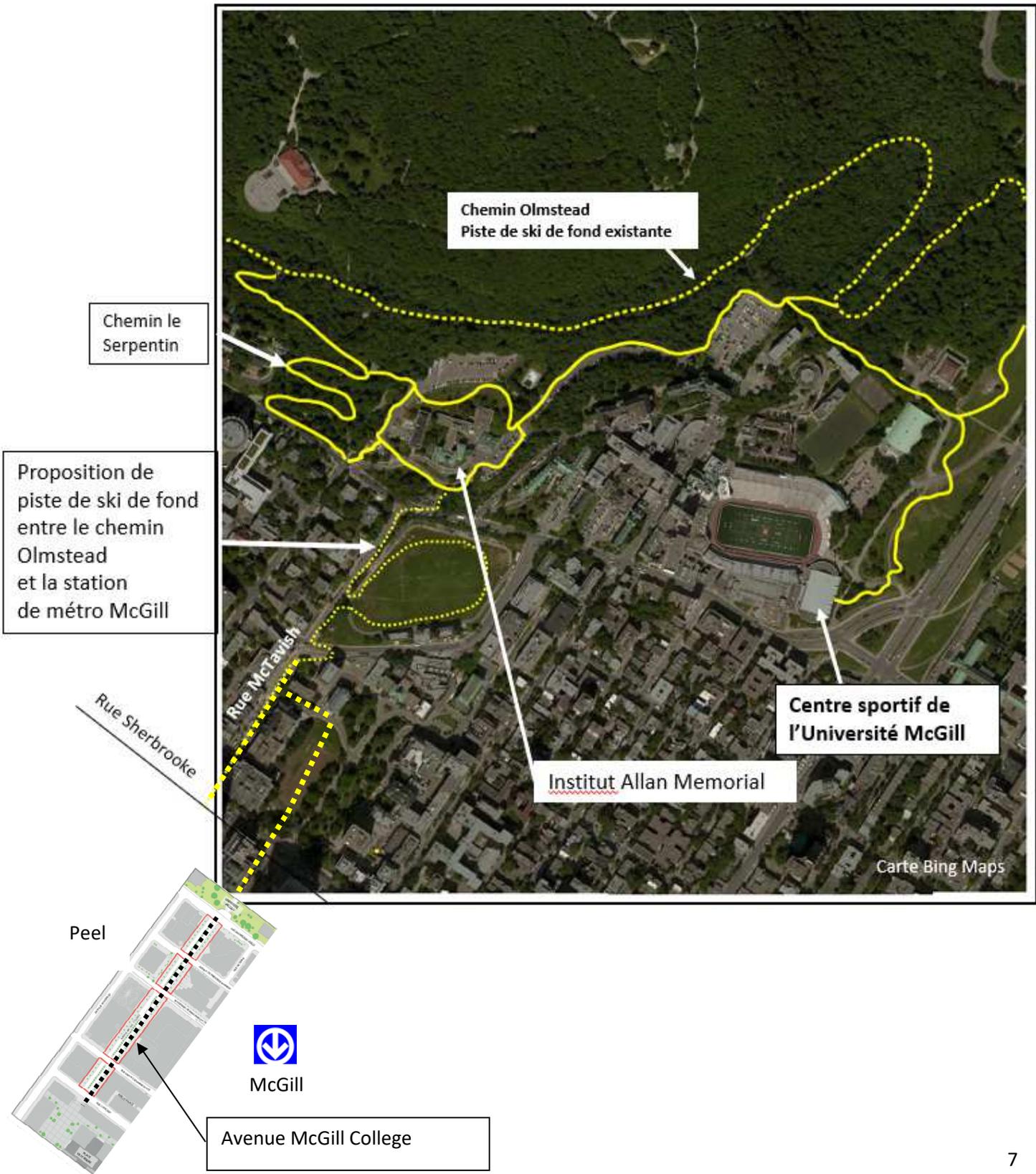
Écoles ou clubs de ski de fond montréalais

Annexe 5

Photos l'avenue McTavish, du parc Rutherford et du chemin de contournement de l'hôpital Royal-Victoria

Annexe 1

Carte illustrant le lien de ski de fond proposé



Annexe 2

Calendrier du lien de ski de fond entre l'avenue McGill College et le parc du Mont-Royal

Considérant que la piste de ski de fond proposée est en milieu urbain, et que l'axe skiable proposé traverse plusieurs artères, voici un calendrier préliminaire de mise en place de la piste de ski de fond.

Sur l'avenue McGill College

Mise en place de la piste de ski de fond les **4 dimanches** du mois de janvier de 7h00 du matin à 16h00.

Mise en de place la piste de ski de fond lorsque la météo est favorable, i.e. les jours de tempêtes et les deux jours suivant la fin de la tempête ou grande bordée de neige.

Sur l'avenue McTavish, sur les terrains de l'université McGill et le parc Rutherford

Mise en place de la piste de ski de fond pendant tout le mois de janvier et possiblement jusqu'à la mi-février si les conditions météo le permettent

Sur les propriétés de l'ancien hôpital Royal Victoria

Mise en place de la piste de ski de fond pendant la même période que le parc du Mont-Royal.

Fermeture d'artères

À l'exception d'événements de ski de fond, les artères principales (Sainte-Catherine de Maisonneuve, Sherbrooke, et des Pins resteront ouverts aux véhicules. Les skieurs devront respecter le code de sécurité routière. Dans la mesure du possible, un déneigement laissant un peu de neige sur les intersections est souhaité pour permettre aux skieurs de traverser les intersections sans enlever leurs skis lorsque les conditions météorologiques le permettent.

Annexe 3

Références et statistiques

Travailleurs et étudiants au centre-ville

317 000 travailleurs et 85 000 étudiants = 402 000 personnes

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE Recensement 2016 – Édition 2018

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20%20VILLE-MARIE%202016.PDF

Nombre d'habitants dans l'arrondissement Ville-Marie

90 000 habitants

PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE Recensement 2016 – Édition 2018

http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/MTL_STATS_FR/MEDIA/DOCUMENTS/PROFIL_SOCIOD%20%20VILLE-MARIE%202016.PDF

Nombre de stationnements dans le centre-ville

48 936 places de stationnements

https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/proj_urbains_fr/media/documents/politique_de_stationnement_v2.pdf

Nombre de skieurs de fond sur l'île de Montréal

200 000 skieurs résident sur l'île de Montréal.

Réf. Présentation du mémoire du club de ski de fond Skimco 10 mai 2018 lors de la **Consultation publique sur le projet de Plan d'action du sport et du plein air urbains**. Organisé par Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports – Ville de Montréal

Annexe 4

Écoles et clubs de ski montréalais

Écoles

Les amis de la montagne



GUEPE

Plusieurs parcs



Plein air interculturel

Association récréative Milton Parc
Plusieurs parcs et parc du Mont-Royal



ÉCORÉCRÉO

Parc Jean-Drapeau



GO Plein air

Bois de Liesse



La pente à neige - École de ski alpin

Clubs de ski de fond

Skimco

Skimco Junior

Clubs de l'université McGill

McGill Nordic ski club

McGill Outdoor club

Club de ski de fond de l'Université de Montréal

Club de ski de fond de la FADOC – parc Maisonneuve

Naturafond

Club d'orientation Ramblers Orienteering (club multisport d'orientation)

Annexe 5

Photos l'avenue McTavish, du parc Rutherford et du chemin de contournement de l'hôpital Royal-Victoria



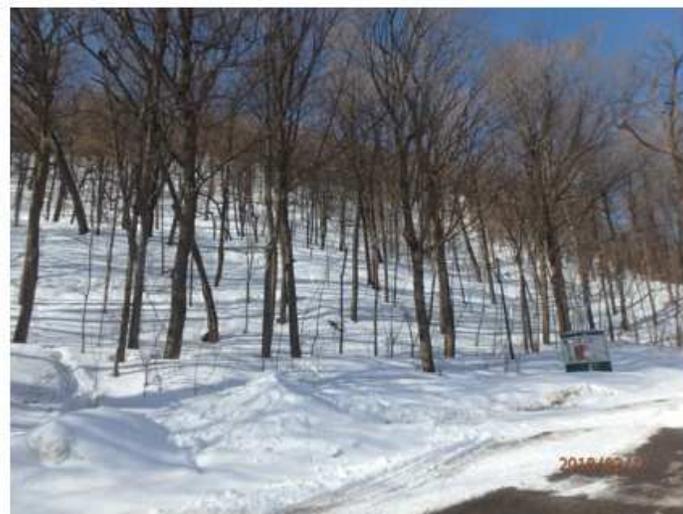
Rue McTavish / rue docteur Penfield – En regardant vers le nord



Chemin de contournement de l'hôpital Royal Victoria – en regardant vers le nord



Parc Rutherford



Chemin de contournement de l'hôpital Royal Victoria – en regardant vers le nord

Annexe 6

Photos d'aménagement incompatible avec une piste de ski de fond



14

Basin et blocs de pierres au ROOMBEK THE BROOK Enschede, Pays-Bas

[http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.7 projets pertinents et inspirants enclume ville de montreal 11oct.pdf](http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/pdf/P99/3.7%20projets%20pertinents%20et%20inspirants%20enclume%20ville%20de%20montreal%2011oct.pdf)